



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2846
17 février 2023
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Une seule guerre vaut d'être menée, celle des travailleurs pour leurs intérêts



Retraites

- Le mouvement doit se développer et se renforcer 3
- Agitation à l'Assemblée 3
- Les manifestations du 11 février 4
- Les 1200 euros 5
- Les régimes spéciaux 5
- Les financiers se frottent les mains 5
- Les patrons du CAC 40 5

Leur société

- Médecins libéraux en grève 6
- Repas étudiant à 1 euro 6
- Passe Navigo 6
- Enseignement: suppressions de classes 7
- Lycée Racine – Paris: violences policières 7
- Saint-Denis: expulsion 7
- Enfants du voyage 7
- Néonicotinoïdes 11
- «Hooligans» au stade de France 11
- TotalEnergies: ses bonnes œuvres 11
- Commerce: licenciements et fortunes consolidées 12
- Zara: mobilisation 12
- Maîtres-nageurs des piscines parisiennes 12
- Cantines d'Aubergenville 12

Dans le monde

- Turquie: l'incurie après comme avant le séisme 8
- Syrie: la population livrée à elle-même 8
- Algérie: une mise au pas qui vise les travailleurs 9
- Algérie Poste menace les grévistes 9
- Turquie-Syrie: l'indifférence des grandes puissances 9
- Espagne: mobilisation pour la santé 16
- Europe: entente contre les migrants 16
- ONU: l'apocalypse selon Guterres 16

Il y a 80 ans

- Février 1943: la victoire de l'URSS à Stalingrad 10

Dans les entreprises

- EDF PEI – Guadeloupe 13
- Agrati – Fourmies 13
- DCX Chrome – Marly 13
- Aéroport d'Orly 14
- Prix de l'électricité 14
- Services de santé – Le Havre 14
- Chiffres du chômage 14
- Legrand 15
- Bâtiment: mort de deux ouvriers 15

Agenda

- Fêtes de Lutte ouvrière 3
- Cercle Léon Trotsky 3

La seule guerre que nous avons à mener : la guerre pour nos intérêts de travailleurs

Depuis le 19 janvier, nous sommes engagés dans un bras de fer pour empêcher le report de l'âge de la retraite à 64 ans. Mais comment ne pas s'inquiéter, aussi, des bruits de bottes qui ne cessent de se rapprocher ?

La guerre en Ukraine menace toujours de dégénérer en conflagration généralisée. Aussi lourd de dangers, il y a l'affrontement économique et politique des deux géants que sont les États-Unis et la Chine. Celui-ci est déjà marqué d'une série d'actes guerriers. La semaine dernière, les États-Unis ont détruit un ballon chinois qu'ils accusaient d'espionnage. En même temps, ils installaient quatre nouvelles bases militaires aux Philippines, à proximité d'une Chine encerclée par les bases américaines.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'en est alarmé: «*Nous marchons, les yeux grands ouverts, vers une guerre plus large*», a-t-il déclaré. C'est un fait: toutes les grandes puissances préparent la guerre en se réarmant à marche forcée. Elles ont même, désormais, avec l'Ukraine, un terrain d'entraînement. C'est là-bas que sont testés les canons et les missiles dernier cri, les chars et les drones bourrés de technologie.

Qu'ils le veuillent ou non, tous les pays sont déjà pris au piège de cette guerre et de la rivalité sino-américaine. Plus les événements s'envenimeront, plus ils seront sommés de choisir leur camp.

Ici, la propagande présente les États-Unis, l'OTAN et l'Union européenne comme des forces de paix garantes de la liberté, de la démocratie et du droit des peuples, quand la Russie et la Chine seraient l'incarnation de la dictature et de l'oppression, autrement dit, l'axe du mal.

C'est oublier que les puissances occidentales n'hésitent pas à fomenter des coups d'État et à appuyer des dictatures sanglantes, comme en Arabie saoudite ou en Afrique, quand elles veulent exploiter et piller une région. Quand un régime leur est hostile, il n'y a pas de souveraineté qui tienne, elles envahissent le pays et le combattent, comme elles l'ont fait en Irak et en Afghanistan. Pour soutenir Israël, leur plus fidèle allié au Proche-Orient, elles ferment les yeux sur la colonisation de la Cisjordanie et enterrent le droit des Palestiniens à disposer de leur propre État.

Les relations internationales ne sont pas

guidées par des valeurs morales mais par la lutte permanente des grandes puissances pour l'accès aux matières premières, la captation de nouveaux marchés et la suprématie économique. Pas un kilomètre carré de la terre, des océans, et maintenant de l'espace, n'y échappe. C'est de ces rivalités-là que sont victimes, aujourd'hui, les Ukrainiens.

Les dirigeants occidentaux exploitent les atrocités commises par l'armée russe pour chauffer l'opinion à blanc et pour qu'elle accepte, résignée, de s'engager davantage dans la guerre.

Comme s'il était possible de stopper le carnage en amenant toujours plus d'armes sur le terrain! Et qui peut croire que Biden ou Macron s'inquiètent des travailleurs et des pauvres d'Ukraine, quand ils montrent tous les jours qu'ils n'ont que faire des classes populaires de leur propre pays!

En Ukraine, il s'avère, sans surprise, que les prétendus défenseurs du peuple se préoccupent

d'abord et surtout de leur coffre-fort. Plusieurs proches de Zelensky ont en effet profité de la guerre pour toucher des pots-de-vin. Jusqu'au ministre de la Défense qui a détourné des millions du budget de l'armée! Et ce n'est rien à côté des profits empochés par les industriels de l'armement, Dassault, Thales... mais cela nous rappelle que, si la guerre est une tra-

gédie pour les peuples, elle est toujours une gigantesque affaire commerciale pour la bourgeoisie.

Alors, non au bourrage de crâne va-t-en guerre! Non à la livraison d'armes à Zelensky! Non à l'augmentation des budgets militaires! La guerre que se mènent les grandes puissances avec, aujourd'hui, la peau des Ukrainiens, et demain, peut-être avec la nôtre, n'est pas notre guerre!

Nous, travailleurs, n'avons pas à choisir entre la grande bourgeoisie exploiteuse occidentale et les oligarques russes ou les nouveaux capitalistes chinois. Ils font partie de la même classe exploiteuse. Partout, c'est de cette classe qu'il faut nous protéger en défendant nos intérêts de travailleurs. Ici, nous avons à poursuivre notre combat contre la retraite à 64 ans, le recul de nos salaires et des droits ouvriers. Il faut le faire en ayant en tête la nécessité de reconstruire une force politique pour pouvoir, demain, refuser de servir de chair à canon dans la guerre que fomentent les capitalistes.

Nathalie Arthaud



Le mouvement doit se développer et se renforcer

Nombre de travailleurs mobilisés contre l'attaque sur les retraites se demandent comment faire reculer le gouvernement.

Les journées de grèves et de manifestations proposées par les directions syndicales, celles des 19 et 31 janvier, celles du 7 février comme du samedi 11, ont eu le mérite de faire sentir au monde du travail sa force et son unité. Entre le 19 et le 31, ces manifestations comme les grèves se sont renforcées. Le 11 février, le nombre de manifestants a été encore très important, avant la journée du 16 février.

Dans de nombreuses villes moyennes et petites le nombre de manifestants a été particulièrement élevé. Pour beaucoup de travailleurs, cela a été la confirmation qu'ils vivaient tous la

même chose, qu'ils avaient la même colère. Les caissières de supermarché, les manutentionnaires, les ouvriers de l'automobile, les aides-soignants, les conducteurs de bus ont défilé côte à côte. Et cette conscience retrouvée de former un seul camp et de se sentir forts a été primordiale.

Est-ce suffisant pour l'emporter ? Bien des travailleurs sentent qu'il faudrait un rapport de force bien plus favorable pour gagner contre le patronat et le gouvernement. Ces journées d'action sont un tremplin utile pour que le monde du travail retrouve confiance en lui. Mais beaucoup sentent aussi que l'enjeu du

mouvement ne se résume pas aux seules retraites.

L'allongement de la durée du travail n'est qu'une des multiples attaques du gouvernement et du patronat qui diminuent les salaires, écrasent les travailleurs de toutes les façons possibles afin d'obtenir encore plus de profits. Ils sont d'autant plus violents et déterminés dans leurs attaques que leur système économique est en faillite et que les capitalistes sont de plus en plus soumis à la pression de la concurrence. Pour les faire reculer, il faudra que les travailleurs s'attaquent au nerf du patronat, c'est-à-dire à ses profits, ou lui fassent suffisamment craindre pour ceux-ci. C'est pourquoi il faudra une grève massive et déterminée pour



le contraindre à reculer.

Les centrales syndicales annoncent une « mise à l'arrêt du pays » le 7 mars, et certains parlent d'un durcissement du mouvement. Certains syndicats appellent à la grève reconductible à partir de cette date. C'est effectivement dans ce sens qu'il faut aller. Mais ce qui pourrait surtout faire peur au gouvernement et au patronat serait que ces grèves soient décidées par en bas, qu'elles s'étendent comme une traînée de poudre et qu'elles débordent le cadre fixé par

les directions syndicales.

Il faut que des assemblées générales, réunissant le maximum de salariés, discutent de la suite du mouvement et du recours à la grève. Il faut qu'elles discutent de tout, des revendications bien sûr mais aussi et surtout de la manière de mener le mouvement.

Se réunir partout, discuter des moyens de poursuivre et d'étendre le mouvement, c'est la voie pour faire renaître dans le monde du travail une force qui peut devenir invincible.

Aline Urbain

Agitation à l'Assemblée

Depuis le 6 février, les séances à l'Assemblée sont, presque toutes, prétextes à des manœuvres de diversion de la part du gouvernement qui tente ainsi de faire oublier que c'est la mobilisation des travailleurs contre sa réforme des retraites qui peut le mettre en difficulté.

Thomas Portes, député de la Nupes, a été exclu quinze jours de l'Assemblée pour avoir osé poser le pied sur un ballon à l'effigie du ministre du Travail. Cette photo bien anodine a été montée en épingle par les élus de la majorité, en leur permettant de se débarrasser temporairement d'un député qui y est opposé. Mais, lundi 13 février, la déclaration d'un autre député de la Nupes, Aurélien

Saintoul, à propos du même ministre du Travail, qualifié d'« assassin » en raison de sa propension à relativiser l'augmentation du nombre d'accidents mortels au travail en France, a servi de prétexte à de nouvelles jérémiades de la part du gouvernement. Ce dernier, tout comme des députés LR ou encore Marine Le Pen, ont alors dénoncé une « violence » qui empêcherait l'Assemblée nationale de mener

à bien ce qu'ils appellent le « débat démocratique » sur la réforme des retraites.

Dans la soirée du 14 février, dans le cadre des marchandages avec les députés LR, le gouvernement a été lâché par 38 d'entre eux, qui ont voté contre l'index seniors. La droite historique a ainsi rappelé à Macron qu'il fallait compter avec elle.

Quoi qu'il arrive à l'Assemblée et que les députés aient fini ou non l'examen du projet de loi contre les retraites, vendredi 17 février ce dernier quittera l'Hémicycle pour le Sénat. Le gouvernement, ayant inscrit cette réforme dans le cadre de sa loi de finances rectificative de la Sécurité sociale,

peut imposer un calendrier accéléré, selon l'article 47-1 de la Constitution. Et comme cette dernière est bien faite pour le gouvernement, il lui restera toujours en réserve la possibilité de jouer la carte du 49-3 pour faire passer sa réforme en force, quoi qu'il se passe à l'Assemblée, au Sénat ou dans la commission mixte qui suivra. En somme, le système est verrouillé et même cadenassé de l'intérieur montrant un peu plus le caractère profondément antidémocratique du système parlementaire.

Journalistes et ministres savent combien le rapport de force se joue ailleurs qu'à l'Assemblée. Ce qu'ils craignent est que

le mouvement continue et s'amplifie dans les entreprises et dans la rue, indépendamment du calendrier parlementaire. Car ils savent que les travailleurs pourraient alors faire sauter tous les calendriers, délais et autres cadres légaux de leur prétendue démocratie et obliger le gouvernement à remballer sa réforme.

Loin des bruits inoffensifs de l'arène parlementaire, le gouvernement comme le grand patronat n'ont peur que de la voix puissante de millions de travailleurs en grève, arrêtant la pompe à profits et descendant dans la rue.

Marlène Stanis

Fêtes de Lutte ouvrière

Maisons-Alfort

Samedi 18 février
à partir de 18 heures
Salle du Moulin-Brûlé
47, avenue Foch

Beauvais

Dimanche 5 mars
à partir de 11 heures
Salle des fêtes
de l'Elispace
3, av. Paul-Henri-Spaak

Saint-Nazaire

Samedi 11 mars
de 16 heures à minuit
Base sous-marine
de Saint-Nazaire

Metz

Dimanche 12 mars
à partir de 11 h 30
CALP de Metz-Plantières
2A, rue Mgr-Pelt
Arrêt Mettis Félix-Alcan



Angers

Samedi 25 mars
de 16 heures à minuit
Salle Aragon à Trélazé

Cercle Léon Trotsky

**La Chine depuis Mao :
face aux pressions
impérialistes
et aux menaces de guerre**

Vendredi 10 mars à 20 h 30
Grande salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor, Paris 5^e - Métro Maubert-Mutualité
Participation aux frais : 3 euros

Les manifestations du 11 février

Morbihan

Environ 15 000 personnes ont manifesté à Lorient, 12 000 à Vannes, 6 500 à Pontivy, 1 300 à Ploërmel. On a même compté 400 manifestants à Groix et 230 à Belle-Île. Beaucoup d'agriculteurs, de pêcheurs ou d'ouvriers

de l'agroalimentaire ne se voient pas subir deux ans de travail supplémentaires.

À Ploërmel, ville de 9 000 habitants peu habituée aux manifestations, s'être retrouvés le samedi à 1300 contre le projet du gouvernement montre bien la colère de la population. La menace de fermeture

de l'usine Yves Rocher de Ploërmel, qui compte 270 salariés, n'y est pas pour rien. Une centaine de travailleurs de l'entreprise se sont retrouvés d'ailleurs en tête de cortège derrière une banderole: «*Virés de chez Rocher, nos retraites vont avoir un drôle de parfum!*»

Caen

La manifestation du samedi 11 février (33 000 selon les syndicats, 20 000 selon la police) a été la plus grosse à Caen, depuis le début du mouvement.

Tous ont pu s'en rendre compte dans ce cortège dense, long et massif où

de nombreux travailleurs venant des grandes entreprises de la région se reconnaissaient. Des employés des services publics, n'ayant pas forcément fait grève jusque-là, en ont profité pour se joindre à la protestation contre cette réforme injuste.

Les nouvelles des villes

de la région ne pouvaient que renforcer le sentiment de réussite de la journée: Saint-Lô, 3 000 manifestants (pour 30 000 habitants), Pont-Audemer, 1 300 au moins (pour 9 000 habitants), 2 500 dans chacune des villes moyennes de la Seine-Maritime (Dieppe, Fécamp, Lillebonne).



Au Mans.

Hérault

À Montpellier, plus de 20 000 manifestants, selon la police, ont défilé sur les rives du Lez, avec des salariés de Carrefour bien visibles dans le cortège syndical, mais aussi des étudiants en nombre.

Beaucoup de pancartes témoignaient que la détermination est toujours là: «*Ils sont bornés, soyons têtus*» ou encore «*Si tu nous mets 64, on te fait mai 68*». Des manifestations avaient lieu également dans d'autres villes de l'Hérault, rassemblant plus de 3 000 personnes à Sète, ou 6 000 à Béziers.

Gard

Pour la deuxième mobilisation de la semaine, les manifestations étaient encore importantes, avec plus de 7 000 manifestants à Nîmes, selon la police.

À Alès, c'est un cortège de 4 000 manifestants,

venus en famille, qui a emprunté la rocade sud, bloquant un moment l'accès aux supermarchés Cora et Super U dans une ambiance joyeuse.

Une pancarte exprimait ce que beaucoup ressentait: «*La rue ne battra pas en retraite!*»

Toulouse

La manifestation a regroupé environ 30 000 manifestants selon la police et certains comptages, 100 000 selon les organisateurs. C'était plus que mardi 7 février.

En plus des cortèges du secteur public (SNCF, La Poste, Hôpitaux...), des entreprises du privé marquaient leur présence par leur banderole: Airbus, Safran, Continental-Vitesco... Mais beaucoup ont

manifesté sans rejoindre le cortège de leur usine ou de leur administration, comme à Continental ou à La Poste.

Au point fixe de Lutte ouvrière, ses slogans étaient repris par les manifestants et les tracts et autocollants partaient comme des petits pains.

La détermination ne faiblit donc pas. La réflexion d'un gréviste de Continental était: «*Je préfère faire plusieurs jours de grève plutôt que d'en perdre 700 au bout du compte*».



À Caen.

Bourgogne

À Auxerre, dans l'Yonne, le cortège comptait entre 3 000 et 3 500 personnes, du même ordre que les journées précédentes, mais avec un caractère un peu différent du fait du grand nombre de personnes venues en dehors des syndicats, souvent en famille, et un côté plus festif avec davantage de slogans, de pancartes et de chants. Les retraités venus soutenir étaient aussi très nombreux.

Comme chaque fois, les cheminots étaient bien présents, ainsi que les hospitaliers. Pour la première fois, des travailleurs des Voies

navigables de France (VNF) ainsi que les agents territoriaux qui travaillent sur les routes les avaient rejoints.

En Saône-et-Loire, le département le plus industriel de la région, sept manifestations étaient prévues. Outre Chalon, la plus grosse ville, et Mâcon, la préfecture, les syndicats en avaient programmé dans les petites villes ouvrières comme Autun (entreprise Dim), Gueugnon (Apéram, inox de précision), Le Creusot (Arceor, Creusot-Loire, Thermodyne...), Louhans (Bigard, boucherie industrielle et LDC, découpe de volailles),

Montceau-les Mines (Michelin sur le site de Blanzay).

À Chalon, les cheminots défilaient bien visibles derrière la CGT mais il y avait aussi les salariés de Verallia (emballage alimentaire et de boissons en verre) avec leur banderole. Étaient aussi présents des salariés d'Amazon, de Saint-Gobain, de la Snecma Creusot, des territoriaux et des enseignants de la FSU.

À Montceau-les-Mines, parmi les 2 500 personnes, les employés de Domisol, une association d'aide à domicile, défilaient pour la première fois.



À Toulouse.

Jura

À Dole, dans le Jura (3 000 participants), un grand nombre manifestaient pour la première fois depuis le début du mouvement et souvent aussi de leur vie, des mères de famille avec leurs enfants, qui demandaient comment se passait une manifestation et s'inquiétaient des violences possibles, des salariés de magasins, de

garages, des artisans, de tout petits patrons, des agriculteurs étaient là.

On percevait un soutien unanime avec, par exemple, des employées de boutique du centre-ville disant «*Tenez bon, ne lâchez rien!*» Beaucoup étaient d'avis qu'il fallait «*aller plus loin et tout bloquer*».

À Lons-le-Saunier, 3 000 personnes étaient de nouveau là, mais pas forcément les mêmes. Peu

avaient des banderoles de leur entreprise mais les pancartes faites maison et avec humour disaient assez le secteur concerné comme par exemple, les employées d'Ehpad et du secteur médico-social en général. Avec une banderole par contre, les ouvriers de SKF (fabrication de roulements, rotules et pièces pour l'aéronautique) en imposaient par leur nombre.

Correspondants LO



À Nantes.

1 200 euros, mensonge maximum sur un montant minimum

Le 9 février sur BFM, le ministre chargé des Relations avec le Parlement, Riester, a fait mine de s'offusquer: « C'est une fake news. On n'a jamais dit qu'on allait donner 1 200 euros à tout le monde. »

Riester s'y connaît vraiment en fake news. En décembre 2022, lui-même avait déclaré dans un tweet: « Pas moins de 1 200 euros, c'est notre engagement pour les pensions de retraite des Français. » Ce mensonge éhonté était dans la droite ligne de la stratégie du gouvernement de faire croire aux travailleurs gagnant moins de 1 000 euros de retraite qu'ils allaient toucher

beaucoup plus, pour rendre plus présentable son attaque sur les retraites.

En effet, pour toucher ces 1 200 euros brut, soit en fait 1 120 euros net, il faudra avoir fait une carrière complète au smic, c'est-à-dire avoir travaillé à temps plein pendant 43 ans. Or une grande partie des travailleurs, en particulier les femmes, les ouvriers, les employés, ont une carrière hachée avec des emplois

à temps partiel et des périodes de chômage. Même le ministre du Travail Dussopt l'a reconnu: « Vous dire que ça représente 10 000, 20 000, 30 000 personnes, je ne le sais pas. » Et d'après l'économiste Michaël Zemmour, plus de 25% des retraités, et même 40% des femmes, resteraient bien en dessous des 1 200 euros à l'issue de cette loi sur les retraites!

Contrairement à ce qu'il prétend, le gouvernement ne veut pas instituer une pension minimale de 1 200 euros brut, mais seulement une revalorisation modeste pour une toute



petite partie des retraités. Elle pourrait au maximum arriver à 100 euros brut par mois, mais en moyenne serait de 50 euros brut, beaucoup moins que ce qu'ils perdent avec la flambée actuelle des prix.

Pire, les retraités les plus pauvres, ceux qui ne gagnent même pas 1 000 euros par mois, sont ceux qui y perdront le plus. En effet, en touchant un peu plus

de retraite, certains d'entre eux vont du coup perdre beaucoup plus en allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) et en aide au logement (APL)...

Face à ce mensonge maximal, la meilleure réponse est la mobilisation maximale pour un salaire et une retraite dignes, soit au minimum 2 000 euros net par mois.

Arnaud Louvet

Un seul régime spécial à supprimer, celui de Bernard Arnault

Les députés ont voté le 10 février, en première lecture, par 181 voix pour, l'article premier du projet de loi de financement rectificatif de la Sécurité sociale relatif à la suppression des régimes spéciaux de retraite.



Il aura manqué 19 voix contre pour que cet article soit rejeté. En effet, 47 députés de la Nupes étaient absents ce soir-là.

Cet article prévoit que les principaux régimes spéciaux, ceux de la RATP, des industries électriques

et gazières, dont EDF, des membres du CESE (Conseil économique social et environnemental) et de la Banque de France, disparaissent progressivement.

La rapporteuse Renaissance du texte, Stéphanie Rist, a invoqué sans rire une

mesure d'équité. « Pourquoi est-ce qu'on veut supprimer les régimes spéciaux? Parce qu'ils coûtent 1,8 milliard d'euros aux Français tous les ans », a déclaré de son côté le député macroniste Sylvain Maillard, dévoilant bien malgré lui une partie de la vérité. C'est bien pour faire des économies – sur le dos des travailleurs – que le gouvernement bataille dans ce sens depuis longtemps.

Pour tenter de faire passer la pilule, il a intégré dans son projet de loi une « clause du grand-père »: seuls les travailleurs recrutés à partir du 1er septembre 2023 à la RATP et dans la branche de l'énergie seraient concernés par le recul de l'âge de départ. Mais les syndicats rappelaient que cela n'est en

rien une garantie pour les travailleurs recrutés avant septembre 2023. Ainsi des salariés de France Télécom avaient dû renoncer à cette clause lors d'une mutation.

En intégrant la suppression des régimes spéciaux, dès le premier article, le gouvernement pensait sans doute diviser les travailleurs pour mieux faire avaler tout le reste. Mais cela ne prend pas, car ils se rendent bien compte que quelle que soit leur corporation, leur statut, qu'ils soient du public ou du privé, ces deux ans

de travail supplémentaire concernent tout le monde. Le seul régime spécial à supprimer serait celui des actionnaires des grandes entreprises, les Bernard Arnault et consorts, qui accumulent des milliards sur le dos des travailleurs et bénéficient des exonérations et subventions accordées par le gouvernement.

Cet article premier n'est rien d'autre qu'une provocation de plus, qui doit renforcer les rangs des grévistes et des manifestants.

Aline Retesse

Les financiers se frottent les mains

Patrick Pouyanné, PDG de TotalEnergies, a déclaré qu'il voyait avec intérêt dans la réforme des retraites le moyen de développer les retraites par capitalisation.

Effectivement, cette réforme servirait à plus d'un titre les intérêts du grand patronat. Non seulement politiquement en voulant écraser un peu plus le monde du travail, en baissant ses revenus mais aussi en offrant une nouvelle manne aux requins de la finance.

Depuis 1993, toutes les réformes des retraites ont conduit à une baisse des pensions. C'est pourquoi de

plus en plus de salariés, parmi ceux qui le pouvaient, ont tenté de se constituer une épargne pour la retraite. Les systèmes par capitalisation se sont développés et représentent déjà 290 milliards d'euros de placements. Cela fait une belle somme que les banques et les compagnies d'assurances utilisent à leur profit. Si la réforme de Macron passe, elle poussera encore plus de salariés

à compléter leur pension par une retraite par capitalisation. Patrick Pouyanné comme l'ensemble des capitalistes lorgnent sur ce futur magot.

Avec la financiarisation de l'économie, les gouvernements successifs ont mis à la disposition de la spéculation des pans entiers de celle-ci. Et si le gouvernement insiste pour passer cette réforme c'est, aussi, pour offrir aux spéculateurs la perspective de conquérir un marché de plus de 28 millions de cotisants.

Joséphine Sina

Patrons du CAC 40: retraite par accumulation

Après la divulgation des bénéfices des entreprises du CAC 40, les actionnaires sont à la fête et les grands patrons vont voir leurs rémunérations atteindre des sommets.

Au moins la moitié de leur salaire est en effet constituée d'actions et la part fixe grimpe également. Selon les revues financières spécialisées, ils toucheraient en moyenne 7,4 millions d'euros par an, soit 360 smic annuels.

Il y a là de quoi partir tôt avec une pension confortable, mais ce n'est pas tout. Les grands groupes ont créé divers systèmes de caisses de retraite supplémentaires

où leurs PDG accumulent, aux frais de l'entreprise, de quoi se constituer une rente pour améliorer l'ordinaire.

Ainsi, le patron de TotalEnergies, Patrick Pouyanné, dont la rémunération se monte à six millions d'euros par an, pourra, en plus de sa pension annuelle de 756 000 euros, piocher dans son petit magot de retraite supplémentaire de 23 millions d'euros.

Un gros salaire et une retraite entièrement payée par l'entreprise: voilà une bonne idée à appliquer aux pensions des travailleurs.

S. M.



Le 5 février à Paris.

Repas étudiant à 1 euro : trop injuste pour les députés réactionnaires

Les macronistes et la droite se réjouissent d'avoir réussi à empêcher le vote d'une proposition de loi créant un tarif unique de 1 euro pour les repas des étudiants dans les restaurants universitaires, sans justification de ressources.

Les commentaires acides n'ont pas manqué, bien sûr au nom de la « justice », au moment où même Borne n'ose plus employer ce mot lorsqu'elle parle du projet de réforme des retraites. Le fond de l'argumentation de ces députés repose sur le fait que ce tarif aurait été injuste puisque les étudiants aisés en auraient aussi profité. Ainsi, pour un député LR, « l'idée est injuste, infantilisante. [...] Depuis quand est-il devenu anormal de devoir se battre pour financer ses études ? » Nul doute que les fils à papa des beaux quartiers doivent se battre pour savoir quels restaurants ils peuvent fréquenter avec l'argent de poche qui leur reste, une fois leurs études dans des écoles privées payées par la famille. « Le repas à 1 euro pour les petits-enfants de Bernard Arnault ? », a ironisé un macroniste, tandis qu'un autre, Karl Olive, a publié sur son compte Twitter, quelques

jours après son vote, une recette de coquilles Saint-Jacques.

Les associations caritatives s'inquiètent de la situation précaire des étudiants, et pas seulement des boursiers, dont « 56% ne mangent pas à leur faim » et qui sont de plus en plus nombreux à avoir recours à l'aide alimentaire. Les logements hors de prix, le coût exorbitant de l'énergie, amènent les étudiants à rogner sur les dépenses alimentaires. Mais la ministre de l'Enseignement supérieur, Sylvie Retailleau, estime que les 90 millions qu'auraient coûtés les repas à 1 euro pour tous les étudiants sont une dépense trop élevée.

En revanche, tous les moralistes qui s'en prennent aux étudiants trouvent normal que des entreprises riches à milliards bénéficient des exonérations de cotisations et des subventions publiques.

Marianne Lamiral



Médecins libéraux en grève : un système de santé qui vacille

Mardi 14 février, les médecins généralistes libéraux étaient dans la rue pour réclamer une hausse des tarifs de la consultation et s'opposer à une proposition de loi débattue le même jour au Sénat.

Ce n'est pas une découverte : pratiquement tout le territoire est devenu un large désert médical. La pénurie de généralistes est telle que plus de 5 millions de personnes n'ont pas réussi à désigner leur médecin traitant. Si, parmi elles, on compte nombre de jeunes qui n'ont donc pas encore eu besoin d'essayer, il y a aussi tous ceux qui n'y sont pas arrivés, dont notamment 600 000 malades en affection de longue durée (ALD). C'est une catastrophe en matière de santé publique et sur le plan financier pour les malades, puisque les remboursements par l'Assurance maladie sont conditionnés à la désignation d'un médecin traitant.

Qu'on se rassure, le gouvernement a des solutions pour faire face à la catastrophe. Ainsi, le ministre de la Santé a-t-il promis aux malades en ALD n'ayant pas de médecin traitant que, « d'ici le mois de juin », la

Sécurité sociale les contacterait pour leur proposer « des solutions concrètes. » Il n'y a plus qu'à y croire.

Les généralistes libéraux, notamment les médecins traitants, en ont assez de leurs conditions d'exercice dans le cadre de l'actuelle pénurie. Et s'ils ne sont pas les plus à plaindre en matière de revenus, il est vrai que la proposition gouvernementale, une hausse du tarif de la consultation de base de 1,50 euro, c'est-à-dire du passage de 25 à 26,50 euros, a de quoi leur donner envie de descendre dans la rue. Pourtant ce n'est que le petit bout de la carotte puisque le directeur de l'Assurance maladie, avec qui la négociation est en cours, s'est déjà dit « prêt à aller plus loin » que 1,50 euro à condition, en contrepartie, que les praticiens libéraux prennent davantage de patients et assurent plus de gardes de soir et de week-end. Ce que beaucoup re-

fusent puisqu'ils sont déjà débordés !

Si la date du 14 février a été choisie pour la manifestation, c'est parce que, ce jour-là, une proposition de loi (déjà votée à l'Assemblée) était discutée au Sénat. Elle permettrait aux patients d'accéder directement à certains paramédicaux, comme les kinésithérapeutes, sans passer par la case de la prescription médicale. Des médecins accusent le texte de « mettre en danger la santé » de la population en « contournant la fonction de coordination du médecin traitant. » D'autres y voient le risque d'une « médecine à deux vitesses ».

Une chose est certaine, tout le système de santé est malade. Depuis des dizaines d'années on ne forme plus assez de médecins en France, il en manque partout, tant en ville qu'à l'hôpital. Dans le même temps, les mesures d'économies réalisées par tous les gouvernements successifs ont entraîné la fermeture de dispensaires, puis de maternités et d'hôpitaux.

Sophie Gargan

Passé Navigo : un dédommagement qui n'emmène pas bien loin

Présidente de la région Île-de-France et de l'autorité organisatrice des transports publics de la région, Valérie Pécresse avait promis de dédommager les usagers lésés par la dégradation des transports. Elle ose présenter la somme prévue comme un geste à leur égard.

Les 37,60 euros annoncés représentaient la moitié d'un abonnement mensuel l'an dernier... Car la dégradation du service n'a pas empêché le tarif de passer de 75 à 83 euros en janvier ! Les usagers des lignes RER

B et D, sur certains axes les plus touchés par des problèmes de ponctualité, auront droit à un remboursement supplémentaire, qui pourrait faire monter la somme à 75 euros. Le tout à condition de se connecter à

une plateforme Internet dédiée, d'attendre le 14 mars, début de cette « campagne qualité de service », et de pouvoir justifier d'un domicile ou d'un lieu de travail concernés par ces axes problématiques.

Pour beaucoup de travailleurs de la région parisienne, les conditions de transport sont un élément de l'aggravation des conditions de vie. Certains partent systématiquement

une demi-heure, voire une heure plus tôt de chez eux pour ne pas risquer d'accumuler les retards au travail à cause des annulations de train. Et ce n'est pas cette compensation misérable qui va faire cesser les problèmes de retards et de transports bondés.

Face à la dégradation des transports, chacun se renvoie la balle : la RATP explique qu'elle fait ce qu'elle peut pour recruter, alors

que sa politique est responsable du manque d'attractivité des postes. Quant à Pécresse, elle se dit du côté des usagers et accuse l'État de ne pas mettre suffisamment la main à la poche.

Au final, quel que soit le responsable, ce sont les usagers qui subissent la dégradation du service et, en prime, l'augmentation des prix. Le « geste » de Pécresse est loin de compenser tout cela !

Nadia Cantale

Enseignement: suppressions de classes inacceptables

La rentrée scolaire 2023 se traduira par une avalanche de fermetures de classes dans le primaire. C'est ce que laissent prévoir les premières annonces dans tout le pays.

Le mois de février est celui où les rectorats rendent public leur plan de route pour la rentrée suivante, en particulier la liste des classes et des écoles qu'ils envisagent de fermer. Les décisions définitives seront prises en juin, mais parents et enseignants se mobilisent dès maintenant. Mardi 14 février, ceux du Val-de-Marne ont manifesté entre la préfecture et le rectorat pour protester contre la véritable saignée annoncée. 167 classes seraient fermées dans le département, ainsi que 187 à Paris, du jamais vu depuis dix ans. Ces fermetures frappent surtout les écoles situées en zone d'éducation prioritaire (ZEP). Alors que les enfants des familles populaires y auraient davantage qu'ailleurs besoin d'un enseignement renforcé, les fermetures vont au contraire

aboutir à l'augmentation du nombre d'élèves par classe, et donc à la dégradation des conditions d'éducation.

Ces mesures sont à l'œuvre dans tout le pays: dans la Somme, 44 classes sont menacées; dans la Sarthe, le rectorat annonce 45 fermetures pour 22 ouvertures; dans le Pas-de-Calais, 94 fermetures pour 21 ouvertures; dans l'Eure-et-Loir, 55 fermetures pour 15 ouvertures. Un peu partout les protestations répondent à ces annonces, parents et enseignants se rassemblant devant les écoles menacées. Les rectorats, la calculette dans la tête, invoquent la baisse démographique, mais celle-ci n'est qu'un mauvais prétexte. Ainsi, les parents d'une école de la région de Noyon, dans l'Oise, rassemblés pour manifester, dénonçaient le fait que, pour

vingt élèves en moins, leur école de 121 élèves passerait de six classes à cinq. Et de toute façon, même si la baisse démographique il y a, elle devrait être l'occasion de diminuer le nombre d'élèves par classe et non de l'augmenter.

Le ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye, prétend remédier aux difficultés que rencontrent les élèves à leur entrée en sixième en y envoyant des enseignants du primaire. Les volontaires devraient accepter ce travail supplémentaire en échange d'une augmentation de salaire. Ce que Pap Ndiaye appelle un pacte n'est qu'un statut d'enseignant corvéable à merci. Si le ministre voulait vraiment remédier aux lacunes accumulées après cinq ans de scolarité, il commencerait par empêcher celles-ci d'apparaître, en cessant de supprimer des classes et de fermer des écoles.

Daniel Mescla

Saint-Denis: solidarité contre une expulsion

La solidarité autour de Ouahiba, élève sans papiers du lycée Paul-Éluard de Saint-Denis menacée d'expulsion, s'est concrétisée par une manifestation vendredi 10 février.

Près de 200 personnes, élèves et enseignants, se sont rassemblées en fin d'après-midi pour se diriger vers la mairie en sillonnant les rues de la ville.

Derrière les banderoles exigeant des papiers pour Ouahiba, le cortège dynamique alternait les slogans « Des papiers pour tous », « Droit à étudier pour tous », « Elle vit ici, elle reste ici », ou encore « Ouvrez les frontières ! ». La manifestation s'est déroulée dans une joyeuse ambiance et a reçu le soutien chaleureux des habitants du quartier.

Ouahiba a 19 ans et elle est originaire du Maroc. Arrivée en France il y a quatre ans, elle vit avec sa famille, et dès sa majorité, elle a déposé un dossier de demande de régularisation de sa situation en préfecture. Mais la réponse a été une obligation de quitter le territoire français (OQTF). Elle a alors déposé en novembre dernier un recours au tribunal, avec le soutien d'un rassemblement organisé par des enseignants de l'association RESF (Réseau éducation sans frontières) qui l'accompagnent dans ses démarches. La réponse

du tribunal a été négative, il maintenait l'OQTF et refusait de lui accorder un titre de séjour, malgré toutes les preuves que Ouahiba a sa vie et ses projets sur le territoire français.

Ouahiba ne se décourage pas et déposera un nouveau dossier de demande de titre de séjour au printemps, cette fois avec un soutien encore plus large vu l'indignation de tous ses amis et professeurs devant le refus obstiné des pouvoirs publics de lui permettre de passer son bac et de poursuivre ses études comme n'importe quelle lycéenne.

Le nombre de jeunes scolarisés à qui l'État refuse des papiers ne cesse d'augmenter, à Saint-Denis comme dans de nombreuses autres villes. Des lois anti-immigrés de plus en plus répressives ont été accumulées et aggravées par les gouvernements successifs, et les difficultés pour déposer une demande de papiers en préfecture ne font qu'augmenter. La solidarité autour de Ouahiba témoigne de la volonté de ne pas se laisser diviser par des lois indignes.

Correspondant LO



À Taintrux, dans les Vosges.

Lycée Racine – Paris: mobilisés contre les violences policières

Mardi 7 février, comme depuis le début du mouvement contre la réforme des retraites, des blocages avaient été établis devant plusieurs lycées parisiens et se déroulaient de façon pacifique.

Pourtant, ainsi que le dénonce l'équipe éducative du lycée dans un communiqué, la police est intervenue devant le lycée Racine, situé dans le 8^e arrondissement, faisant usage de gaz lacrymogènes et donnant des coups de matraques. « Plusieurs élèves ont été

menottés et plaqués contre les murs pour vérification d'identité, trois mineurs, âgés de 16 à 17 ans, ont été arrêtés et placés en garde à vue au commissariat du 17^e arrondissement, où ils sont restés toute la nuit du 7 au 8 février avant d'être déférés au tribunal de Paris.

Des charges assez lourdes pèsent contre eux. »

Réunis en assemblée générale dès le 9 février, les enseignants et éducateurs du lycée, appuyés par leurs syndicats, dénoncent cette violence policière et la réponse judiciaire qu'ils estiment « totalement déplacée. » Ils restent mobilisés tant que les élèves n'auront pas été relaxés.

Correspondant LO

Enfants du voyage: une leçon pour l'administration

Suite aux décisions de l'Éducation nationale concernant la rentrée 2023, une classe de l'école du Moulinet, à Selles-sur-Cher, était menacée: il s'agissait de celle qui accueille les enfants du voyage, dans le cadre d'un dispositif EFIV (élèves issus de familles itinérantes et de voyageurs).

Apprenant cela, les parents d'élèves et les enseignants ont décidé de se mobiliser. C'est donc à une bonne trentaine qu'ils se sont retrouvés lundi 6 février dès 8h30 devant l'école du Moulinet, puis

les locaux de la rue Jules-Ferry, pour faire entendre leur mécontentement. Comme l'indiquaient les pancartes, « Une classe en moins = des échecs en plus » et « Les voyageurs ne comptent pas pour du beurre ».

Même si la politique d'économies se poursuit, les parents et les enseignants ont tout de même pu obtenir le maintien du dispositif qui accueille les enfants du voyage. Il faut des mobilisations comme celle-ci pour faire reculer le rectorat.

Correspondant LO

Turquie : l'incurie après comme avant le séisme

Une semaine après le séisme du 6 février, on dénombre déjà plus de 35 000 morts, dont la majorité en Turquie. Des dizaines de milliers de personnes seraient sous les décombres et près de 200 000 seraient blessées. Des centaines de milliers encore, voire des millions, sont sans abri. Le bilan final pourrait s'approcher de 100 000 morts.

Pour le président turc Recep Tayyip Erdogan, on ne peut accuser que la fatalité. Mais, pour une grande partie de la population du pays, la responsabilité du président et de son gouvernement, après vingt années de pouvoir, est évidente, bien sûr non dans le séisme, mais dans ses conséquences. Ses déplacements dans la région sinistrée, ses caresses aux enfants devant les photographes et ses saluts n'y changent rien.

À la suite du grand tremblement de terre de 1999 dans la région d'Istanbul, qui avait causé la mort de 17 000 personnes, théoriquement, l'État avait pris des mesures. Un système de contrôle de la fiabilité des nouvelles constructions avait été instauré, dont la propagande gouvernementale vantait l'efficacité pour prévenir les dégâts occasionnés par de futurs séismes probables dans cette région située à la limite de trois plaques tectoniques. Mais

cela n'a guère eu de suite. La corruption généralisée à tous les niveaux de l'appareil de l'État aidant, les promoteurs immobiliers ont pu tricher sur les normes pour faire baisser les coûts de revient des constructions. Des économies ont pu être faites sur la quantité de ciment, d'armatures métalliques dans le béton, sur les fondations, ou en utilisant du sable de mer, l'administration fermant souvent les yeux. Le rappel dans la presse d'une déclaration d'Erdogan en 2019, se vantant lors d'un déplacement à Kahramanmaras d'avoir « résolu les problèmes de 144 556 citoyens », amnistiés après leur condamnation pour n'avoir pas respecté les normes de sécurité, n'a pas manqué d'ajouter au ressentiment populaire.

Face à la colère qui gronde contre les mafias du bâtiment, le gouvernement a lancé 134 enquêtes et de nombreux mandats d'arrêt.



À Kahramanmaras.

Certains promoteurs ont déjà été arrêtés, plusieurs d'entre eux ayant tenté de quitter le pays. Cette manœuvre pour se dédouaner fera difficilement oublier que le pouvoir est complice de cette gabegie dans la construction.

Face au tremblement de terre lui-même, le gouvernement a été loin de mobiliser dans l'urgence les énormes moyens d'État, en particulier l'armée avec ses dizaines de milliers de soldats, ses avions, ses hélicoptères, ses camions. Les nombreux bénévoles, notamment les mineurs de fond ou les médecins qui ont proposé leur aide dès le lendemain, sont restés dans l'attente de consignes avant d'être dirigés sur le terrain. En fait, Erdogan a atermoyé pendant de longs jours, laissant au voisinage et aux familles l'organisation des secours aux habitants

coincés sous les décombres.

En revanche, dès le lendemain du séisme, le gouvernement a restreint l'accès à Twitter et à d'autres réseaux sociaux, ce qui a suscité un mécontentement dans tout le pays.

Le but était clairement de garder la maîtrise des événements. « Nous ne permettrons pas d'autres coordinations que celle assurée par l'aide publique en cas de catastrophe. De même, les dons en nature et en espèces ne pourront être collectés que par l'intermédiaire de l'organisation publique de gestion de catastrophes, l'AFAP. Les matériels et secours collectés par les ONG seront également confisqués », a ainsi déclaré le ministre de l'Environnement.

L'incurie du pouvoir et du parti d'Erdogan, l'AKP, a été notamment illustrée par un député du parti d'opposition

HDP, prokurde, dénonçant en direct de la ville dévastée d'Adiyaman l'absence totale après le séisme des députés et militants AKP de cette ville, qui avait voté en majorité pour le parti d'Erdogan.

À la suite du séisme, celui-ci semble avoir atteint des sommets d'impopularité dans la population, et pas seulement dans la vaste région touchée par la catastrophe et ses conséquences. Erdogan a donc déclaré l'état d'exception dans l'ensemble du pays et fermé les écoles et les universités jusqu'au 20 février, laissant entendre que, au-delà, une année au moins serait nécessaire pour rétablir la situation. Il pourrait prendre prétexte de cela pour reculer les élections présidentielles et législatives prévues pour le 14 mai, qui se présentent fort mal pour lui.

Julien Silva

Syrie : la population livrée à elle-même

En Syrie, le bilan des victimes du tremblement de terre survenu le 6 février dans le nord-ouest du pays ne cesse de s'alourdir. Les blessés se comptent par milliers, et 2,5 millions d'enfants syriens seraient touchés selon l'Unicef.

Seuls, les habitants eux-mêmes sont intervenus immédiatement pour tenter de retrouver des survivants. À mains nues ou à l'aide d'outils rudimentaires, prenant

des risques pour eux-mêmes, ils ont réussi à sortir vivantes des personnes coincées sous les décombres. Quant aux survivants, ils doivent tenter de tenir dans le froid,

tenaillés pas la faim.

Cette catastrophe est survenue dans un pays déjà dévasté par plus de dix ans d'une guerre qui a opposé l'armée de Bachar al-Assad à des bandes armées, des milices de diverses obédiences. La région d'Idlib, particulièrement touchée par le séisme, où vivent plus de trois millions de personnes, en majorité des déplacés des zones de guerre, est tenue par une de ces milices toujours en guerre contre le régime syrien, une ancienne branche d'al-Qaïda en Syrie, Hayat Tahrir al-Cham. Une partie des régions kurdes est occupée par l'armée turque, pour qui la protection des populations est le dernier des soucis.

Bien avant le séisme, Idlib ne recevait déjà l'aide humanitaire qu'au compte-gouttes depuis la Turquie,

par le seul point de passage de Bab al-Hawa. Mais les routes qui permettent d'y accéder, endommagées par le séisme, étant devenues impraticables, plus rien ne passe. Le pouvoir syrien a finalement autorisé l'ouverture, pour une période de trois mois, de deux nouveaux points de passage avec la Turquie en demandant en échange un allègement des sanctions américaines et européennes.

En fait, la population ne voit surtout venir aucune aide du côté des pays occidentaux. « Comment est-il possible que l'ONU ait envoyé à peine quatorze camions d'aide ? Nous n'avons rien reçu ici. Les gens sont dans la rue », déclarait un habitant d'Harem, une ville du nord de la Syrie. Les dirigeants européens, lors de la réunion de la Commission européenne du 8 février, soit

deux jours après le séisme, se sont contentés de décider... d'accepter de fournir une aide à la Syrie, une aide que la population sinistrée attend encore.

Les États-Unis en sont également restés aux déclarations. Les sanctions imposées par les dirigeants américains et européens à l'encontre du régime seraient finalement allégées. Mais elles sont responsables depuis bien longtemps de l'aggravation de la situation dans ce pays qui s'enfonce dans la misère, où les structures hospitalières et les écoles sont à l'abandon et où le choléra est réapparu. Les dirigeants des pays impérialistes ne se soucient en fait pas plus du sort de la population syrienne que le régime lui-même.

Aline Retesse



À Alep.

Algérie : une mise au pas qui vise les travailleurs

En Algérie, quatre ans après le déclenchement du Hirak qui a poussé Abdelaziz Bouteflika à la démission, le pouvoir exerce une répression de plus en plus musclée à l'égard de toutes les voix dissonantes. Elle vise également les travailleurs.

En décembre 2019, après son élection, le président Abdelmadjid Tebboune promettait une « Algérie nouvelle » et affirmait vouloir tendre la main au Hirak en procédant à la libération de détenus d'opinion. Depuis, les arrestations n'ont pas cessé, des militants du mouvement, des militants associatifs, des youtubeurs, des journalistes, des responsables de médias ont été mis sous surveillance, poursuivis et incarcérés. Pour éviter son arrestation, la journaliste franco-algérienne Amira Bouraoui a fui le pays pour la France.

Les motifs d'arrestation peuvent aller de « incitation à attroupement non armé », à « diffusion d'informations mensongères sur les réseaux sociaux » ou encore « atteinte à l'unité nationale ». Depuis juin 2021, la révision de l'article 87 bis du Code pénal permet d'accuser de terrorisme toute personne ou organisation suspectée d'« œuvrer ou inciter, par quelque moyen que ce soit, à accéder au pouvoir ou à changer le système de gouvernance par des moyens non constitutionnels ». C'est sous le coup d'une telle accusation que le MAK (Mouvement autonomiste kabyle) et le parti islamiste Rachad ont

été interdits. Fethi Ghares, le dirigeant du MDS (Mouvement démocratique et social) écopait au même moment d'une peine de prison pour « atteinte à la personne du président de la République ». Les associations ne sont pas épargnées : il y a un mois, la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH) apprenait qu'elle était dissoute. L'association SOS Disparus, qui veut faire la lumière sur le sort des 23 000 personnes disparues durant la décennie noire, risque de subir le même sort.

Soucieux de satisfaire les exigences du FMI et de garantir un climat favorable aux affaires de la bourgeoisie, le gouvernement entend désormais mettre au pas les travailleurs, contrôler et museler davantage les syndicats. Deux projets de loi viennent d'être élaborés pour limiter l'exercice du droit de grève et du droit syndical.

Le gouvernement veut aussi tout simplement interdire la présence de militants politiques dans les syndicats, en rendant celle-ci illégale. Quant à la grève, le fait d'y recourir dans les secteurs considérés comme sensibles et dans les secteurs stratégiques sera lui aussi interdit et passible de



Une manifestation des travailleurs de l'Éducation.

poursuites judiciaires.

Toutes bureaucratiques qu'elles sont, les principales confédérations syndicales que sont l'UGTA, pourtant inféodée au pouvoir, et la CSA pour les syndicats autonomes, ont protesté contre cette attaque. Un rassemblement a eu lieu devant le siège de l'UGTA, et la CSA a appelé à se mobiliser, sans proposition plus précise jusqu'à présent. Elles

déplorent l'une et l'autre que le gouvernement ait élaboré ces lois antiouvrières sans les avoir consultées et dénoncent leur caractère anticonstitutionnel, ce qui ne les empêche pas d'en appeler à l'arbitrage de Tebboune qui est pourtant à leur initiative.

Dans un contexte où ils doivent lutter pour leur droit à l'existence, il est bien sûr vital que les travailleurs défendent

le droit de grève et le droit syndical, droits largement piétinés, en particulier dans le secteur privé. Mais il serait tout aussi vital qu'ils imposent que les syndicats soient contrôlés par les travailleurs eux-mêmes et non soumis aux diktats des bureaucrates qui, par bien des manières, se font les relais du pouvoir parmi les travailleurs.

Leïla Wahda

Algérie Poste menace les grévistes

Fin janvier, suite à un appel lancé sur les réseaux sociaux, une grève surprise des employés d'Algérie Poste s'est étendue avec succès dans plusieurs villes du pays.

Confrontés comme tous les travailleurs à une inflation importante, les employés revendiquent des augmentations de salaire

et une prime annuelle, ainsi que le versement de la prime Covid. Ils réclament également le droit à la constitution d'un syndicat. Déclarant la grève illégale, la direction a aussitôt menacé les grévistes de poursuites judiciaires. Le gouvernement les a aussi accusés de mettre en difficulté les chômeurs en

empêchant le versement de leur allocation.

La direction a finalement dit renoncer aux poursuites. Quant aux postiers, ils ont certes repris le travail sans avoir obtenu gain de cause, mais viennent de démontrer que les travailleurs peuvent trouver les moyens de s'organiser et de réagir.

L. W.

Turquie-Syrie : l'indifférence des grandes puissances

Le bilan du séisme du 6 février est épouvantable et révèle l'impuissance des gouvernements locaux corrompus, plus aptes à réprimer qu'à secourir leur population. Mais les réactions des pays développés, entre autres ceux de l'Union européenne, révèlent tout autant leur hypocrisie.

Immédiatement, leurs dirigeants ont bien sûr exprimé leur soutien, leurs condoléances aux sinistrés. Ensuite sont venues quelques annonces de renforts humains ou matériels. Le Conseil européen s'est félicité de l'envoi

de plus de 1600 sauveteurs en Turquie. En France, entre autres, les médias ne se sont pas privés de faire de la publicité à l'envoi de renforts de la sécurité civile, d'un hôpital de campagne, et de 50 000 vaccins antitétanos. Tout cela est dérisoire au regard des besoins.

Le soutien financier indispensable à des régions totalement détruites s'est traduit en tout et pour tout pour le moment par l'annonce d'une « conférence des donateurs pour mobiliser des fonds de la communauté internationale »... en mars.

Face au désastre du séisme, les grandes puissances ne font en réalité qu'étaler leur indifférence. Il faut dire que, au même moment, elles sont en pleine discussion sur les milliards d'euros et les armements qu'elles promettent à l'Ukraine pour que ses soldats puissent continuer à leur servir de chair à canon dans leur guerre contre la Russie.

On ne peut pas à la fois faire la guerre, fournir des tanks et des canons et donner la priorité à des populations sinistrées.

Sylvie Maréchal

Lisez *Lutte de classe*, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 229 (février 2023) :

- Pour les retraites et les salaires, pour une véritable riposte ouvrière
- Total, fruit d'un accord entre la bourgeoisie française et son État, nourri au pillage des colonies
- Haïti : l'État des gangs
- Métaux rares, transition énergétique et capitalisme vert
- Scission du NPA : les conséquences de l'opportunisme
- La réédition du *Staline* de Léon Trotsky

Prix : 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres.



Février 1943 : la victoire de l'URSS à Stalingrad

Le 2 février 1943, la ville de Stalingrad, sur la Volga, était reprise par l'armée soviétique. Le général allemand von Paulus dut se rendre, avec 91 000 soldats affamés et sans munitions, désormais incapables de combattre et seuls rescapés d'une armée qui avait regroupé jusqu'à 300 000 hommes. C'était un tournant décisif dans la Deuxième Guerre mondiale.

Le 22 juin 1941, les troupes allemandes étaient entrées en URSS et avaient avancé rapidement, parvenant en quelques semaines aux portes de Leningrad et de Moscou. À l'automne, elles occupaient un territoire immense, où vivait 40% de la population soviétique et qui concentrait plus de la moitié des richesses agricoles, minières et industrielles du pays.

L'effet de surprise était total. Hitler n'avait pourtant jamais caché son anti-communisme, sa volonté de détruire le régime soviétique, né de la révolution ouvrière de 1917, et de prendre possession de ses richesses. Mais, en digne représentant de la couche bureaucratique privilégiée qui avait accaparé le pouvoir au sein de l'État soviétique, Staline comptait exclusivement sur sa capacité à conclure des accords avec les puissances impérialistes pour garantir la sécurité de l'URSS. Après avoir noué une alliance avec la France en 1935, au nom de la « lutte de la démocratie contre le fascisme », il avait opéré quatre ans plus tard un virage à 180 degrés et signé, en août 1939, un pacte de non-agression avec l'Allemagne.

Refusant de remettre en cause ce qu'il considérait comme une brillante manœuvre diplomatique, Staline n'accorda aucune foi aux informations montrant l'imminence d'une invasion. La déroute de l'armée soviétique s'expliquait aussi par le fait que des milliers

de ses cadres avaient été exécutés ou déportés, victimes des purges de la Grande terreur en 1937-1938, ce qui avait décapité le haut-commandement.

La bataille de Stalingrad

L'URSS dut son salut à l'immensité de son territoire et à la rigueur de l'hiver, mais surtout à la détermination des soldats et à la mobilisation de la population, des femmes qui creusèrent par exemple des tranchées autour de Moscou et de Leningrad. Ces deux grandes villes furent défendues victorieusement, au prix de combats meurtriers et d'énormes sacrifices.

Ayant échoué à prendre la capitale soviétique, Hitler crut possible de conquérir rapidement Stalingrad, ce qui lui aurait donné accès aux champs de pétrole du Caucase. En août 1942, il ordonna des bombardements massifs sur la ville, faisant 40 000 morts parmi la population civile. Un mois plus tard, l'offensive de ses troupes leur permit de prendre le centre-ville. Côté soviétique, la bataille s'engagea alors pour défendre et reprendre pied à pied chaque pierre, chaque maison, chaque rue de Stalingrad. Civils et soldats soviétiques parvinrent à stopper l'avancée des forces allemandes au prix de combats sanglants, souvent au corps à corps, dans un dénuement effroyable.

Les soldats allemands souffraient du froid extrême car, voulant faire croire à une campagne courte, Hitler



avait refusé que soient livrés les uniformes d'hiver. Alors que l'approvisionnement en équipement et en nourriture était de plus en plus difficile, ils mouraient par milliers, victimes de la faim, du froid et du typhus. Le 19 novembre, l'armée soviétique, qui avait reconstitué ses forces, put reprendre l'offensive, et encercla Stalingrad, prenant au piège la VI^e armée commandée par von Paulus, jusqu'à ce qu'elle soit obligée de capituler en février 1943. C'était le début de la reconquête de l'ensemble du pays, les troupes soviétiques poursuivant ensuite leur progression pour repousser l'armée allemande, jusqu'à Berlin, qui allait tomber en mai 1945.

La mobilisation populaire

La population soviétique avait conscience de livrer une lutte pour sa survie, sachant que les armées allemandes se livraient à des massacres de masse dans les régions occupées. Mais sa résistance héroïque à Stalingrad, comme sur toute la ligne de front et à l'arrière, dans les usines, où les travailleurs acceptaient d'énormes sacrifices, traduisait aussi l'attachement aux acquis de la révolution d'Octobre, malgré les crimes de la dictature stalinienne. Beaucoup voulaient défendre le régime né de cette révolution encore proche, face au nazisme et à la peste brune. Principale conquête héritée de la révolution, l'économie planifiée et collectivisée permit

à l'URSS de faire face à la principale puissance impérialiste d'Europe, car l'État soviétique put organiser le déplacement rapide des usines à l'arrière de la ligne de front et la reprise de la production militaire.

Tout cela existait, malgré la bureaucratie et la dictature de Staline. Cependant, pour défendre l'URSS contre l'impérialisme allemand, Staline ne pouvait envisager d'autres méthodes et d'autres moyens militaires que ceux d'une grande puissance. Le comportement de l'armée soviétique vis-à-vis des populations, dans les pays qu'elle allait conquérir, en serait marqué. Loin d'impulser une politique révolutionnaire s'adressant aux travailleurs par-delà les frontières, aux soldats par-dessus la tête de leurs généraux comme l'avait fait l'État ouvrier de Lénine et Trotsky, Staline emboucha les trompettes nationalistes de la « Grande guerre patriotique » contre l'envahisseur allemand et fit appel à la religion et à la hiérarchie de l'Église orthodoxe.

La crainte de la révolution

Pour exprimer encore plus clairement que la révolution et la classe ouvrière au pouvoir ne seraient au programme nulle part au sortir du conflit, Staline décréta en 1943 la dissolution de l'Internationale communiste et un chant patriotique remplaça l'*Internationale* comme hymne de l'URSS.

Le message s'adressait non seulement aux

travailleurs d'URSS et du monde, priés de se ranger derrière leurs drapeaux nationaux respectifs, mais c'était aussi et surtout un geste adressé aux dirigeants impérialistes pour leur signifier que l'URSS se comporterait en allié responsable quand il s'agirait de rétablir l'ordre à la fin de la guerre.

Ébranlé après la déroute des premiers mois, le pouvoir de Staline sortit finalement consolidé de la Deuxième Guerre mondiale. Aux côtés de Churchill et Roosevelt, les dirigeants de la Grande-Bretagne et des États-Unis, il participa au nouveau partage du monde et au contrôle des régions libérées et des pays vaincus, prêtant main-forte aux puissances impérialistes pour écraser toute tentative révolutionnaire qui aurait pu survenir au sortir de la guerre, à l'instar de ce qui s'était produit après 1918. Tout autant que les dirigeants impérialistes, Staline craignait une telle issue qui, en renouant avec les idées de la révolution d'Octobre, aurait été fatale à son pouvoir et à celui de la bureaucratie.

La victoire de Stalingrad apporta à l'URSS un prestige dont, pour quelques années, les partis communistes staliniens profitèrent. Mais la classe ouvrière, en particulier dans les pays d'Europe de l'Est « libérés », ne tarda pas à s'apercevoir que les nouveaux gouvernements mis en place étaient, tout comme à l'Ouest, profondément antiouvriers.

Inès Rabah

ARC



Néonicotinoïdes : les capitalistes du sucre à la manœuvre

Le 8 février, un millier de producteurs de betteraves à sucre sont montés à Paris en tracteur pour protester contre l'interdiction totale des néonicotinoïdes, des insecticides particulièrement toxiques pour les insectes pollinisateurs, la faune du sol et même la santé humaine.

Jusqu'à là, alors que des interdictions concernant les néonicotinoïdes se succèdent depuis le début des années 2000 en Europe, et qu'ils sont même totalement interdits depuis 2018, les producteurs de betteraves ont bénéficié de dérogations accordées par l'État français, qui leur permettaient d'utiliser des semences enrobées de ces insecticides.

Le prétexte invoqué était que les néonicotinoïdes représentaient la seule solution pour protéger leurs cultures contre la jaunisse, une grave maladie de la betterave transmise par les pucerons, qui peut diminuer fortement les rendements, comme ce fut le cas en 2020.

Il existe en fait des alternatives aux néonicotinoïdes, comme l'utilisation d'autres insecticides, moins efficaces mais moins dangereux, ou bien la pratique de techniques culturales

différentes, mais elles ne garantissent pas d'obtenir des rendements maximums chaque année. C'est là que le bât blesse car, pour les producteurs de betteraves à sucre, des rendements élevés chaque année permettent de compenser les bas prix auxquels ils vendent leur production.

En effet ces agriculteurs sont complètement inféodés aux groupes de l'industrie du sucre, comme le groupe coopératif Tereos – qui n'a de coopératif que le nom –, qui achète les betteraves à sucre à 12 000 agriculteurs adhérents en France, en assure la transformation en sucre, amidon ou éthanol, intervient dans le monde entier et vient de réaliser plus de 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Depuis la fin de la réglementation du secteur sucrier en Europe, survenue en 2017, les tarifs proposés

par les industriels aux producteurs ne sont plus garantis par les États. Les capitalistes peuvent ainsi mettre en concurrence les betteraviers européens avec les agriculteurs du reste du monde (Brésil, Inde...) et pousser les prix à la baisse. Si la production européenne de la betterave est actuellement en crise, c'est du fait de la rapacité des industriels sucriers, et ce n'est pas l'utilisation de tel ou tel insecticide qui résoudra le problème.

Le gouvernement semble pour le moment ne pas vouloir revenir sur sa décision d'appliquer l'interdiction des nicotinoïdes à la betterave à sucre. Mais il n'en a pas pour autant terminé avec sa politique d'aide aux betteraviers, qui finit inévitablement par bénéficier aux capitalistes du secteur. Le lendemain de la manifestation, il a annoncé que toutes leurs pertes seront indemnisées si la jaunisse frappe en 2023, une réactivité immédiatement saluée par le groupe Tereos.

Charles Legoda



La manifestation du 8 février à Paris.



Le 28 mai 2022 au stade de France.

Stade de France : les "hooligans" étaient le ministre et le préfet

Le rapport d'une commission indépendante de l'UEFA vient de revenir sur la façon dont, le 28 mai 2022, la finale de la Ligue des Champions s'est déroulée au Stade de France à Saint-Denis.

Les supporters des deux équipes, Liverpool et le Real Madrid, avaient été non seulement agressés et détrossés par des voyous, mais aussi coincés dans des goulets d'étranglement, aspergés de gaz lacrymogènes par la police, et menacés d'écrasement à plusieurs reprises. On passa très près de bousculades mortelles aux abords du stade avant la rencontre. Dans les jours qui suivirent, le ministre de l'Intérieur, Darmanin, dénonça « une fraude massive, industrielle et organisée de faux billets », qui aurait obligé les autorités à multiplier les contrôles.

À Madrid et à Liverpool, la nouvelle de ces incidents avait suscité beaucoup de colère. À Liverpool, la soirée en rappelait une autre, celle du stade de Hillsborough le 15 avril 1989, quand 97 supporters étaient morts dans une bousculade causée par l'incurie de la police. Les autorités ne s'étaient alors pas excusées et avaient rejeté la faute sur les supporters eux-mêmes, accusés d'être des hooligans. Trente-trois ans plus tard, l'histoire se répétait. Et, si elle a été moins tragique, c'est d'abord grâce à la solidarité dont les supporters ont fait preuve et à leur discipline collective.

Le rapport de la commission indépendante de l'UEFA le confirme et accable les autorités françaises. Pendant

la préparation de la rencontre, celles-ci étaient obsédées par la « menace hooligan ». Il y avait en réalité peu de faux billets, et pas du tout de hooligans. En arrivant au stade depuis le RER, des milliers de supporters étaient contrôlés au bout d'un tunnel piétonnier, devant souvent patienter pendant plusieurs heures. Alors que, redoutant une bousculade, ils suppliaient les policiers de fluidifier le passage, ils se heurtaient à des refus catégoriques. Quand, enfin, le passage a été débloqué et qu'ils ont pu approcher du stade, ils ont été aspergés de gaz au poivre. À la fin du match, en revanche, les forces de police n'étaient pas présentes sur le chemin du retour, où de nombreux supporters se faisaient dépouiller par des délinquants. Cependant, comme les autorités étaient convaincues d'un risque d'« invasion massive » de la pelouse, des centaines de policiers en gardaient l'accès.

Au fond, les supporters du Stade de France ont été témoins et victimes de la haine dont Darmanin et la préfecture de police, alors dirigée par le sinistre Didier Lallemand, pouvaient faire preuve contre une foule populaire ; cette haine dont bien des manifestants, des travailleurs et notamment des gilets jaunes, ont également fait l'expérience.

Michel Bondelet

TotalEnergies : ses pompes et ses bonnes œuvres

Pour essayer de faire passer le scandale des 19,1 milliards d'euros de bénéfices du groupe Total, Patrick Pouyanné, son PDG, a annoncé la possibilité d'une nouvelle ristourne à la pompe « si le litre de gazole dépasse 2 euros ».

Dans la foulée, Pouyanné a aussi donné les vraies raisons de cette fausse générosité : « Plutôt que de partir dans un débat autour

d'une taxe exceptionnelle sur les profits, nous préférons prendre des mesures de pouvoir d'achat, que les Français ressentent directement. » Malgré la conviction que le gouvernement ne taxera pas les profits, le débat autour d'une taxe le gêne un tantinet. Alors il préfère faire l'aumône d'une nouvelle petite ristourne à la pompe. D'autant qu'en 2022 le rabais à

la pompe dans les 35 000 stations Total, loin d'écorner les bénéfices du groupe, avait provoqué une véritable ruée sur ses stations.

Mais chassez le naturel, il revient au galop : Pouyanné n'a pu s'empêcher de conditionner ce rabais à l'absence de grève. C'est clair, si vous n'êtes pas sages, vous n'aurez même pas ces miettes.

Aline Urbain

Commerce : licenciements et fortunes consolidées

Il ne se passe plus une semaine sans qu'une nouvelle chaîne de magasins, notamment d'habillement mais pas seulement, soit placée en redressement judiciaire.

Toutes ces enseignes ont fait et continuent de faire l'immense richesse de capitalistes répertoriés parmi les grandes fortunes du pays, et ce ne sont pas eux qui seront ruinés.

Vingt-quatre heures après l'annonce de la mise en redressement judiciaire de Kookaï, l'enseigne de chaussures André a connu le même sort. Et les 600 salariés de San Marina sont

aussi dans la crainte de l'annonce, le 20 février, d'une liquidation judiciaire. La liste des défaillances ne fait donc que s'allonger, après Go Sport le 19 janvier mais aussi la liquidation de Place du marché (ex-Toupargel) le 12 janvier et celle de Camaïeu en septembre 2022, avec respectivement 1 900 et 2 600 licenciements. De leur côté, les riches familles propriétaires de ces enseignes

se portent bien, très bien.

Ainsi, Kookaï, André et San Marina faisaient partie, jusqu'en 2020, du groupe Vivarte, propriété de la famille Descours, à la tête d'une trentaine d'enseignes, toutes aujourd'hui revenues ou liquidées, avec, au total des milliers de travailleurs jetés à la rue. Cela sans le moindre dommage pour la famille Descours, qui a recréé un groupe dans l'immobilier, le luxe et les vins et champagnes haut de gamme.

Il en est de même du côté de la famille Mulliez, 6^e plus grosse fortune du pays, qui contrôle Auchan, Decathlon, Leroy Merlin et plusieurs dizaines d'enseignes. Dans les cinq dernières années, les Mulliez ont liquidé des magasins par dizaines chez Phildar, Jules, Brice, Picwic Toys ou Alinea. Aujourd'hui, les Mulliez ont décidé de se séparer de l'enseigne de vêtements Pimkie, la revendant à un repreneur tout en fermant une centaine de magasins sur 213 et en licenciant près de 500 salariés.

La liquidation de Toupargel a mis en lumière les frères Bahadourian, à la tête d'une fortune de



Lors d'une grève des employés d'Alinea à Pontault-Combault.

1,3 milliard d'euros. Ils continuent, via leurs holdings basées au Luxembourg, de diriger le reste de leurs sociétés, dont l'enseigne alimentaire Grand Frais.

La liquidation de Camaïeu, elle, a été l'occasion de rappeler la fortune de son propriétaire Ohayon, passée en un an de 900 millions à 1,1 milliard d'euros. Aujourd'hui, en plus de Go Sport et Gap, ce sont les trois holdings financières qui viennent d'être mises en redressement judiciaire. Les salariés de 22 Galeries Lafayette de province et ceux de trois hôtels de luxe sont menacés de perdre leur

emploi, mais le PDG reste bien assis sur son tas d'or.

Les mises en redressement et les liquidations judiciaires n'ont certainement pas fini de se multiplier. Mais les travailleurs n'ont aucune raison de se soumettre aux décisions de tribunaux de commerce qui sont favorables à leurs riches propriétaires. Les salariés sont de plus en plus nombreux, face à une petite minorité de profiteurs fortunés, à voir leurs conditions de vie menacées. Il faut imposer que ces fortunes accumulées servent à garantir les salaires et les emplois.

Philippe Logier

Piscines parisiennes : les maîtres-nageurs dans le bain

En décembre dernier, dans les piscines municipales de Paris soumises au régime des collectivités territoriales, une partie des 300 maîtres-nageurs ont démarré une grève à l'appel de la CGT.

Depuis vingt-cinq ans, ils touchaient une prime proportionnelle au nombre d'activités (cours de natation, aquagym, etc.) pouvant aller jusqu'à 300 euros par mois. Leur employeur, la mairie de Paris, voudrait diminuer cette prime et la conditionner à des objectifs chiffrés ; il faudrait également, pour continuer à la toucher, n'avoir été absent ni pour maladie ou enfant malade, ni pour grève.

La riposte n'a pas tardé. Réunis le 9 décembre 2022

en assemblée générale, une cinquantaine de maîtres-nageurs représentant leurs collègues ont voté la grève pour certains jours, sous forme d'arrêt des activités et d'un report de l'heure d'ouverture de la piscine. Il faut dire que, six mois plus tôt, la mairie, appliquant la réforme du temps de travail des agents territoriaux, leur avait déjà purement et simplement supprimé huit jours de congé.

Le 12 janvier, ils ont voté de nouvelles journées de grève pour le maintien de la prime et contre l'aggravation de leurs conditions de travail. Le mouvement continue et s'étend même à 21 piscines sur les 22 actuellement ouvertes.

Correspondant LO



Aubergenville : les élèves du primaire à la diète

Depuis la rentrée de janvier, les enfants des écoles primaires d'Aubergenville, dans les Yvelines, n'ont plus droit à une entrée lors du déjeuner servi dans les cantines.

Les élus municipaux, presque tous de droite, ont en effet voté pour la suppression de ce plat, avançant comme argument l'augmentation du tarif de la restauration scolaire, elle-même causée par la hausse du tarif de la société prestataire, Ekilibre.

Seules deux voix ont manqué lors du vote, celles d'une élue de l'opposition au maire et celle de Philippe Gommard, élu Lutte ouvrière dans la commune.

La majorité, par la voix du maire, a prétendu avoir pris cette décision en accord avec des parents d'élèves, qui avaient à choisir entre une hausse de tarif et la

suppression d'une partie du repas. Il se serait agi, en même temps, de lutter contre le gaspillage alimentaire, les enfants délaissant une partie des aliments servis, dont les entrées. Mais comme l'a déclaré Philippe Gommard, l'argument est fallacieux car, si le gaspillage alimentaire existe, « il faut se donner les moyens pour que les enfants goûtent à tout. [...] Aujourd'hui, on supprime l'entrée. Mais si demain les prix augmentent encore, qu'est-ce qu'on va encore supprimer dans leur repas ? » Car « il est inacceptable que l'alimentation des enfants fasse les frais de la spéculation des grands

groupes de l'agroalimentaire et de l'énergie. Les parents ont eu le choix entre supprimer un élément du repas ou augmenter le prix de la prestation, ce qui n'est pas possible pour eux, avec tous les prix qui augmentent. [...] »

Quand des statistiques montrent que pour certains enfants des quartiers populaires, le déjeuner à la cantine scolaire est parfois le seul repas équilibré de la journée, priver les enfants d'une entrée est un non-sens.

Les crédits en augmentation pour la vidéo-surveillance ou même, au besoin, les fonds propres de la ville, comme dans d'autres communes, auraient pu servir à la santé des enfants.

En effet, des choix ont été faits.

Correspondant LO

EDF PEI – Guadeloupe : deux mois de grève

En Guadeloupe, les travailleurs d'EDF PEI (Production électrique insulaire) sont en grève depuis le 18 décembre. Ils réclament, entre autres, le respect de l'accord Bino.

La prime obtenue suite à la révolte de 2009 est nommée ainsi en hommage au militant de la CGTG assassiné le 16 février 2009.

Les travailleurs réclament l'égalité des salaires pour les intérimaires, qui touchent 25 à 30 % de moins

que les autres salariés, des conditions de travail assurant la sécurité, le respect des horaires légaux. Plusieurs agents sont handicapés suite à de graves accidents.

La direction, relayée par les médias et le milieu

patronal, cherche à attiser la colère de certains usagers victimes des coupures de courant. Les grévistes sont confrontés à des messages haineux, pour la plupart anonymes, avec injures et menaces de mort. Des voitures ainsi que des banderoles ont été taguées. Du côté patronal, le président de la Chambre de commerce et d'industrie, Mr Vial Collet, gros patron hôtelier

et actionnaire de la compagnie Air Caraïbes, comme à son habitude, ne perd pas une occasion de s'en prendre aux grévistes. Mais malgré cette propagande, les « anti-grève EDF » restent minoritaires et dans l'ensemble, la population, bien que gênée par les coupures, comprend les raisons de la grève.

Un appel à une mobilisation anti-grévistes a été lancé pour lundi 13 février à 8 h devant le siège de la production EDF à Jarry. De son côté, la CGTG avait lancé un appel au rassemblement à 7 heures. Une centaine de travailleurs de différents secteurs de la CGTG, des militants de Combat ouvrier et de Rebelle ! se sont rassemblés devant l'entreprise pour soutenir les camarades. Une trentaine de petits artisans et commerçants, principalement des restaurateurs, se

sont présentés sur les lieux, sans animosité affichée. Ils ont pu intervenir au micro et poser des questions sur les raisons de la grève et exprimer leurs difficultés. Les grévistes leur ont répondu dans le calme, tout en affirmant que toute tentative d'agression entraînerait une riposte immédiate.

Les grévistes ont obtenu la venue en Guadeloupe du directeur général d'EDF PEI et les négociations sont en cours. EDF PEI est largement bénéficiaire ; elle a réalisé 331 millions d'euros de bénéfices en une année sur l'ensemble des DOM et la Corse. Elle a donc très largement les moyens d'accéder aux revendications en se mettant en règle avec le Code du travail. Et les grévistes tiennent bon.

Marie-Céline Deshauteurs



Rassemblement du lundi 13 février à EDF PEI Jarry en Guadeloupe.

Agrati – Fourmies : en lutte pour les salaires

Depuis lundi 13 février après-midi, la quasi-totalité des ouvriers de l'usine Agrati de Fourmies, dans le Nord, sont en grève. Ils réclament que les salaires augmentent autant que l'inflation officielle.

Le succès des journées de grève contre la réforme des retraites a montré à tous qu'il est temps de rendre les coups.

Les propositions de la direction sur les salaires sont apparues comme une provocation et la grève a démarré immédiatement. Agrati est un groupe italien qui fabrique de la visserie

pour l'industrie automobile. L'usine de Fourmies, où travaillent 150 ouvriers, produit principalement pour Renault et Peugeot. Depuis des années, la direction se vante d'accorder chaque année des augmentations proches de l'inflation. Elle oublie de préciser qu'il a souvent fallu un coup de pression des travailleurs

pour l'obtenir.

Alors quand les délégués sont venus annoncer qu'elle ne proposait que 4,5 % cette année, la réaction de l'équipe d'après-midi a été immédiate et unanime : la grève à 100 %. Les équipes de nuit et du matin ont poursuivi avec le même état d'esprit : moins que l'inflation, c'est inacceptable. Les grévistes tiennent un piquet en permanence devant l'usine et décident eux-mêmes de leur mouvement.

Déboussolé, le directeur n'a rien trouvé d'autre à dire qu'il ne pouvait pas négocier « sous la contrainte ». Puis il est reparti chercher des ordres. La balle est dans le camp de la direction : si elle veut que la grève cesse, il faut accorder 5,9 % tout de suite.

Les travailleurs sont déterminés à défendre leurs intérêts. Cela commence par ne pas perdre d'argent cette année. Mais tous sont conscients que la hausse

des prix réelle est bien supérieure à l'indice officiel et que beaucoup plus leur serait nécessaire. Ils n'oublient pas non plus la question des retraites.

Le groupe Agrati comprend deux autres usines en France dont une autre dans le Nord, près de Valenciennes. Les problèmes y sont les mêmes et il est bien possible que la grève de Fourmies leur donne des idées.

Correspondant LO

DCX Chrome – Marly : il faut 150 euros pour tous !

Mercredi 8 février, les travailleurs de DCX Chrome à Marly, dans le Nord, ont démarré une grève pour les salaires.

Ils exigent 150 euros d'augmentation pour tous, 2500 euros de prime, les déplacements domicile-travail payés, 200 euros de prime de poste et une journée de congé supplémentaire.

Une très large majorité des ouvriers de production, sur les 60 travailleurs que compte l'entreprise, est en grève. Ils étaient nombreux dans la manifestation pour les retraites à Valenciennes samedi 11 février, et le moral est bon, entre barbecues et parties de foot dans la cour de l'usine.

Le site DCX Chrome de Marly aurait fait 144 millions de chiffre d'affaires en 2022. Il semblerait que ce soit une année record, notamment du fait que le chrome s'est vendu plus cher dans le contexte actuel de guerre.

Quant à Stéphane Delachaux, à la tête du groupe, il est classé 148^e dans le top des premières fortunes du pays, avec 800 millions d'euros : il a largement de quoi payer !

Quelques jours après le début de la grève, il paraît

que le directeur de l'usine a dû annuler ses vacances au ski. Raison de plus pour réclamer des salaires qui permettraient aussi aux ouvriers d'aller au ski.

Depuis le début, les grévistes discutent et votent la grève en assemblée générale. Mardi 14 février, ils ont décidé de la suspendre pour la journée du

lendemain en vue d'une réunion de négociation avec le patron et de reprendre la grève le jeudi si le résultat n'est pas satisfaisant.

Correspondant LO



Aéroport d'Orly : grève surprise des contrôleurs aériens

Samedi 11 février, la grève d'une partie des contrôleurs aériens d'Orly a surpris tout le monde, à commencer par la DGAC (Direction générale de l'aviation civile) qui n'avait pas mis en place de service minimum.

Un vol sur deux au départ ou à l'arrivée de l'aéroport d'Orly a par conséquent dû être supprimé.

Comme l'ensemble des salariés, les contrôleurs aériens se sentent très concernés par la réforme

des retraites – et par les autres attaques. Même s'ils restent encore dans les régimes spéciaux et partent à 59 ans (contre 57 ans avant la dernière loi), ils ont tenu à participer aux mouvements des 19 et 31 janvier

et du 7 février en fonction de leur « nuit descendante » ou de leur « nuit montante », à l'appel de leurs syndicats CGT-FO-CFDT de l'Aviation civile.

Ces syndicats n'avaient pas déposé de préavis de grève pour le 11 février auprès de la DGAC. Mais, comme les contrôleurs ne sont pas soumis à la loi Diard qui, depuis 2012, oblige tout salarié d'une entreprise de

transport aérien de passagers à se déclarer gréviste 48 heures à l'avance, ceux qui travaillaient le samedi se sont déclarés en grève... en s'appuyant sur le préavis national de la Fonction publique. Outre qu'elle ne s'attendait pas à ce qu'il y ait autant de grévistes parmi les contrôleurs, la DGAC a donc été prise de court et

n'a pas pu organiser des réquisitions et des baisses de trafic.

Malgré tous les obstacles, y compris légaux, mis en place par les directions d'entreprises pour tenter de limiter le droit de grève, quand les travailleurs sont décidés à se faire entendre, ils savent arriver à leur but.

Correspondant LO

Électricité : la bourse ou la vie !

L'explosion du prix de l'électricité n'affecte pas seulement les travailleurs en tant que consommateurs. Elle se traduit aussi par une détérioration grave des conditions de travail d'une partie de la classe ouvrière.

Selon les fournisseurs d'électricité interrogés par l'Insee fin décembre, ses prix devraient augmenter de 84 % en 2023 pour les professionnels, sans qu'on connaisse encore l'impact des aides gouvernementales sur le sujet. Dans l'industrie et l'agriculture, la hausse serait encore plus importante et, ces dernières semaines, des petits patrons, comme ceux des boulangeries ou des pressings, ont évoqué des tarifs multipliés par

cinq, voire bien plus.

Certains de ces indépendants – en réalité très dépendants des trusts de l'énergie – se résignent ainsi à travailler la nuit pour pouvoir bénéficier d'un tarif plus bas. Dans l'industrie textile ou les fonderies, des patrons ont recours au chômage partiel pour concentrer la production sur certains jours, avec des intensités de travail accrues et des pertes de salaire pour les travailleurs. D'autres – et

parfois les mêmes – optent pour le travail en heures creuses. Ils renforcent, et parfois instaurent, le travail de nuit pour faire des économies, en menaçant de fermer l'entreprise ou en faisant miroiter des primes de nuit, dans un contexte d'inflation où, pour les travailleurs, chaque euro compte.

Des ouvriers et des artisans sont ainsi sommés de sacrifier leur vie personnelle et leur santé à cause de l'incapacité des classes dirigeantes à organiser la production d'électricité, de la voracité des trusts de l'énergie et du parasitisme des spéculateurs.

Sacha Kami

Services de santé – Le Havre : en grève !

Jeudi 9 février, une grève a touché Les Escalles, autrement dit les six Ehpad publics de la ville, ainsi que la blanchisserie et le service cardiologie de l'hôpital Jacques-Monod, le grand établissement de l'agglomération.

Dans ces trois mouvements distincts, les grévistes, soignantes ou non, se rejoignent pour dénoncer le manque d'effectifs. Il est tellement choquant dans les Ehpad qu'au lieu du minimum revendiqué d'une infirmière pour 40 résidents, la réalité est plutôt d'une

pour 120.

Toutes ces travailleuses sont soumises à des cadences infernales, à des heures supplémentaires à n'en plus finir et elles ne peuvent prendre leurs repos ou leurs congés. Et pour elles, la retraite à 64 ans, c'est bien sûr non !

Alors, comme disait l'une d'elles, « pour pas crever au boulot », elles ont choisi la grève, les banderoles et les manifestations. C'est le seul moyen pour tout mettre sur la table, en espérant que cela se propage.

Correspondant LO

Chiffres du chômage : du flou dans le halo

« On a le taux de chômage le plus bas depuis quinze ans », s'est félicité Gabriel Attal, ministre des Comptes publics. « Depuis quarante ans », a renchéri Élisabeth Borne, quitte à rectifier un peu plus tard : « le plus bas pour la deuxième fois depuis quarante ans ».



L'Insee vient en effet d'annoncer un taux de chômage stable au quatrième trimestre 2022, et même en légère baisse de 0,1 % par rapport au trimestre précédent. L'annonce fournit au gouvernement une occasion, rare en ce moment, d'afficher ce qu'il considère comme une bonne nouvelle sur le plan social.

Mais, derrière ce qui n'est qu'un trompe-l'œil, la réalité du chômage pour des millions de travailleuses et de travailleurs dans le

pays est toujours aussi insupportable. Car les chiffres présentés par l'Insee ne résultent, il faut le rappeler, que d'une enquête emploi selon les critères du Bureau international du travail, le BIT, et non de la photographie des inscrits – ainsi que des non-inscrits – à Pôle emploi. Or ceux-ci sont toujours nombreux. Au 4^e trimestre 2022, ils étaient plus de 5,4 millions en France et Outre-mer, sans compter Mayotte, dans les trois premières catégories définies par Pôle emploi. Ils étaient plus nombreux encore si l'on ajoute les inscrits des deux autres catégories qui recherchent un emploi, et figurent dans ce que les statisticiens nomment le

« halo » du chômage. À ces chiffres de Pôle emploi, il faudrait ajouter celui des non-inscrits, qui n'y croient plus, et les radiés, quel que soit le motif, souvent accidentel, de leur radiation. Ces derniers ont curieusement vu, selon les chiffres émanant du ministre du Travail, leur nombre grossir fortement lors de ce même 4^e trimestre.

En outre, il n'est pas besoin de gratter beaucoup pour constater que le chômage des jeunes reste fort élevé, dépassant 18 % des actifs, ainsi que celui des seniors, parmi lesquels deux tiers des 60-64 ans n'ont pas de travail. Ces chiffres démontrent bien où vont les choix du gouvernement.

À un bout de la pyramide des âges, les 800 000 postes d'apprentis créés et financés quasi gratuitement pour les employeurs n'ont en rien réglé le chômage des jeunes. À l'autre bout, la prétention d'agir pour que les seniors gardent un emploi est bien une tromperie.

Il ne saurait être question de prendre pour argent comptant les chiffres de l'Insee, qui sont le référentiel choisi par le gouvernement pour continuer d'appliquer sa scandaleuse réforme de l'Assurance chômage dont, depuis le 1^{er} février, la conséquence est de diminuer de 25 % la durée d'indemnisation des nouveaux inscrits à Pôle emploi.

Viviane Lafont

Legrand : actionnaires gavés, travailleurs méprisés

C'est au beau milieu des négociations annuelles, et alors qu'à l'appel des syndicats jusqu'à 500 travailleurs ont débrayé et se sont rassemblés à plusieurs reprises, que l'entreprise Legrand annonce des résultats mirifiques.

999,5 millions d'euros, près d'un milliard de bénéfice net, cela représente 10,5% d'augmentation pour l'année 2022. La promesse de versement de 507 millions de dividendes aux actionnaires s'y ajoute, soit une augmentation de 15% par rapport à 2021, où il était déjà fructueux.

En 2022, Legrand, géant des équipements électriques,

s'est payé le luxe de racheter sept sociétés. Son PDG a pleurniché sur le fait que leur retrait de Russie ferait baisser les affaires. Mais elles ne vont pas baisser beaucoup puisque, selon plusieurs journaux économiques, Legrand aurait des vues de rachat sur 300 autres sociétés! Il n'y a pas à s'étonner donc si, dans les minutes suivant l'annonce des résultats, l'action



de Legrand s'est envolée de 8%, devenant la meilleure performance du CAC 40!

La direction a le culot de proposer une unique prime de 1 000 euros de participation aux bénéfices pour les bas salaires, 4,2% d'augmentation générale pour les non-cadres et une enveloppe additionnelle de 0,5% d'augmentation individuelle. Les

cadres, quant à eux, percevraient une augmentation minimum de 2% et une additionnelle de 2,2%. La CGT, elle, réclame 10% d'augmentation pour tous, avec un minimum de 100 euros, ainsi que la garantie d'une clause de revoyure en fonction de l'inflation.

Legrand gave ses actionnaires et fait l'aumône aux

travailleurs qui fabriquent toute sa richesse. Mais ceux de Legrand, nombreux dans les manifestations, n'ont pas dit leur dernier mot: ils peuvent légitimement exiger des augmentations de salaire conséquentes et même, au-delà de ce que négocient les syndicats, de plusieurs centaines d'euros.

Correspondant LO

Bâtiment: jugement pour la mort de deux ouvriers

Début février comparaissent au tribunal correctionnel de Bobigny sept hommes, et trois entreprises en tant que personnes morales, pour leur responsabilité dans la mort de deux ouvriers sur un chantier d'Épinay-sur-Seine, le samedi 8 juin 2019. Le verdict sera rendu ultérieurement.

Ce jour-là, a fait valoir l'expertise, alors que ces travailleurs œuvraient au 18^{ème} étage à la rénovation thermique à l'extérieur d'un immeuble appartenant au bailleur social social Plaine Commune Habitat,

leur nacelle s'est détachée à cause d'un défaut d'ancrage, les précipitant dans le vide.

Le procès a fait ressortir toutes les failles ayant conduit à leur mort. Alors que des rafales de vent touchaient la région, aucun des

chefs de chantier n'avait jugé bon d'interrompre les travaux. De plus, embauchés une semaine avant le drame, les deux ouvriers n'avaient reçu aucune formation pour les travaux en hauteur.

Mais, surtout, la sous-traitance en rafale a une responsabilité dans ce drame. La société SIR pour laquelle ils travaillaient, et dont le gérant est en fuite en Égypte, était sous-traitante d'une autre entreprise, ISO

Système, elle-même travaillant pour le compte d'une troisième, Isore Bâtiment, qui avait sous-traité à la société Technimat l'installation de l'échafaudage. Quels contrôles avaient été effectués à chaque étape? Dans ces conditions, il est facile à chacun de se défausser en renvoyant la responsabilité de l'accident sur une autre entreprise que la sienne.

Sous-traitance en cascade, mesures de sécurité sommaires, travail au noir,

aucune formation aux travaux dangereux donnée aux ouvriers sont des pratiques d'autant plus courantes sur les chantiers que les contrôles sont insuffisants, voire inexistantes, par manque d'inspecteurs du travail. Avec en moyenne trois morts par jour, soit plus de 1000 sur un an, la France est parmi les pays européens comptant le plus d'accidents et de décès.

Marianne Lamiral

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal février 2023.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66% de ce don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Espagne : mobilisation pour la santé

Dimanche 12 février, 250 000 personnes, soignants et usagers, ont manifesté dans les rues de Madrid contre la dégradation du système public de santé.

Cela fait plusieurs mois, depuis le 21 novembre dernier, que les médecins de la région ont commencé une grève (la santé est une compétence décentralisée et les généralistes sont salariés) pour s'opposer à la réorganisation de la médecine générale et au démantèlement du service public de santé.

Avec le nouveau plan régional, 37 centres de soins d'urgence ont été fermés et beaucoup de ceux qui restent n'ont plus de médecin. Ceux-ci réclament de pouvoir consacrer au moins dix minutes à chaque patient et, sur un plan général, plus de moyens pour la santé. Ils s'opposent, en résumé, à la

dégradation continue de la santé publique madrilène, où il n'est pas rare de devoir attendre trois semaines pour un rendez-vous avec le généraliste, des mois pour un spécialiste, et où de nombreuses personnes n'ont pas de médecin traitant.

C'est dans ce contexte de mobilisation des soignants qu'a été organisée la manifestation, dont le succès montre le mécontentement qui existe dans

la population sur ce sujet : dans la rue se sont retrouvées des personnes de tout âge, indignées par la progressive privatisation favorisée par le gouvernement régional. Le problème explose aujourd'hui à Madrid, à cause de la gestion particulièrement brutale de la droite, mais il existe en réalité à l'échelle de tout le pays. Des manifestations similaires ont d'ailleurs réuni, le même jour, des dizaines de milliers de personnes dans d'autres villes.

Au fond, l'inaction des gouvernements est la preuve de leur incapacité à gérer la santé de manière satisfaisante. La seule voie pour que les centres médicaux et

les hôpitaux fonctionnent correctement, serait de laisser ceux qui y travaillent décider selon les besoins, qu'ils connaissent. Personne mieux que les médecins et les infirmières ne peut déterminer le nombre de bras nécessaires, les horaires où il faudrait du renfort, les instruments ou le temps d'attente adapté pour chaque patient. Pour toutes ces raisons, et parce qu'aucun politicien, candidat au gouvernement, ne peut venir au secours de la santé publique, il devient chaque jour plus nécessaire de rejoindre les manifestations et de soutenir les grèves des travailleurs de la santé.

Andrea Toledo



À Madrid le 12 février, Isabel Diaz Ayuso, la présidente de la région de Madrid, en effigie.

ONU : l'apocalypse selon Guterres

« M. António Guterres, Secrétaire général de l'ONU, a prévenu aujourd'hui les États Membres réunis à l'Assemblée générale que "l'humanité n'a jamais été aussi près de son heure la plus sombre, même au plus fort de la guerre froide". Le monde se dirige en effet vers le minuit de "l'Horloge de l'apocalypse", c'est-à-dire son autodestruction, avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie, l'emballement de la catastrophe climatique, la montée des menaces nucléaires, et l'affaiblissement des normes et des institutions mondiales, a-t-il dépeint, estimant le moment venu de "nous réveiller" et de "nous

mettre au travail". »

C'est en ces termes que la publication officielle des Nations unies résume les propos de son secrétaire général devant l'assemblée du 6 février. Au-delà des représentants à l'ONU des divers États auxquels il s'adressait, Antonio Guterres propose donc aux dirigeants politiques et à ceux des grandes entreprises de taille mondiale de « se réveiller ». Il voudrait qu'ils passent d'une politique de l'instant, dictée par la recherche des profits immédiats, à une politique raisonnable, c'est-à-dire tenant compte de l'intérêt général. Faute de quoi le

genre humain irait à l'apocalypse, rien de moins.

Il n'y a évidemment aucun espoir qu'ils le fassent, et Guterres est plutôt bien placé pour le savoir. L'ONU a en effet été le témoin muet voire l'acteur de bien des exactions impérialistes depuis 1945, de la guerre en Corée à la première guerre du Golfe, à la reconnaissance de fait de toutes les dictatures, du soutien indéfectible à la politique américaine à la bénédiction quotidienne de la libre entreprise, des trusts et des milliardaires. Guterres le sait évidemment et il sait trop bien où cette situation peut mener.

Il est frappant que Guterres, un des dirigeants du monde capitaliste, ne peut imaginer autre chose pour celui-ci qu'une vision apocalyptique. Il faut souhaiter que les symptômes qu'il décrit, et que chacun constate en effet, soient plutôt les prémices de convulsions révolutionnaires et annoncent non pas la fin de l'humanité mais, plus joyeusement, celle du système capitaliste.

Paul Galois



Europe : entente contre les migrants

Tous les chefs d'État de l'Union européenne se sont entendus, au cours du sommet du vendredi 10 février, pour renforcer la lutte contre l'immigration.

De nouvelles clôtures aux frontières de l'UE et entre pays de l'UE vont être construites et financées par l'Europe.

2 000 km de murs ou de barbelés sont déjà en place dans douze pays de l'Union, comme en Espagne, à la frontière avec le Maroc, en Bulgarie, pour bloquer les migrants venant de Turquie, et même en France, à Calais, pour les empêcher de rejoindre l'Angleterre. La barrière la plus longue fait 500 km. Elle est située entre la Lituanie et la Biélorussie.

Officiellement, la France et l'Allemagne sont opposées au financement des murs et des clôtures par l'UE. C'est pourquoi la déclaration finale ne les mentionne pas. Mais elle parle de restreindre les visas ou de faire pression sur les pays d'où sont originaires les migrants, au travers de l'aide au développement par exemple, pour qu'ils bloquent leurs ressortissants. Et puis, si les murs ne seront pas financés, les « clôtures mobiles », les tours de guet et les véhicules de surveillance, le seront ! Ce n'est qu'une question de sémantique. De la part des dirigeants européens, c'est surtout une posture hypocrite.

Car c'est la domination des grandes puissances aux quatre coins du monde qui est responsable de bien des guerres et de la misère qui poussent des femmes et des hommes à tout quitter pour espérer vivre mieux dans un pays « riche ».

Cette déclaration de l'Union européenne qui appelle au renforcement immédiat des mesures contre les migrants montre quel avenir se profile. L'Europe d'aujourd'hui fait de plus en plus penser à celle des années 1930 où les prétendues démocraties, comme la France, côtoyaient les dictatures fascistes comme celles de Hitler et de Mussolini et s'entendaient avec elles pour faire des migrants de l'époque, souvent les Juifs, les parias du continent. Ceux qui fuyaient l'Allemagne ou l'Autriche devenues nazies ne trouvaient pas de refuge : ni en France ni aux États-Unis. Les visas n'étaient plus délivrés. Les quotas d'immigration, dérisoires, étaient dépassés. Beaucoup de migrants étaient renvoyés dans leur pays d'origine où ils risquaient la mort, tout comme c'est souvent le cas aujourd'hui.

Pierre Royan